

Concours « Comment régénérer la ville ? »

**Un concours unique catalyseur des nouvelles
méthodes de réhabilitation architectural et urbaine**

Dossier de presse

Juillet 2017





SOMMAIRE

1. « Comment régénérer la ville ? » - un concours unique lancé par Vicat p. 3
2. Un concours créateur de valeur p. 6
3. Un concours pour métamorphoser le quartier Mermoz Sud p. 7
4. Les modalités du concours p. 8
5. Le groupe Vicat en bref p. 10
6. Les partenaires du concours p. 12

« COMMENT RÉGÉNÉRER LA VILLE ? » UN CONCOURS UNIQUE LANCÉ PAR VICAT

Lyon, le 4 juillet 2017 - Comment repenser la réhabilitation urbaine ? Tel est le défi lancé par le groupe cimentier français Vicat à travers le concours étudiant « Comment régénérer la ville ? », annoncé à l'occasion de la Biennale Architecture Lyon. À l'image de la révolution créée par la découverte du principe de fabrication du ciment artificiel par Louis Vicat il y a 200 ans, ce concours porte haut les couleurs de l'innovation. Le programme a pour ambition de devenir un véritable catalyseur des nouvelles méthodes collaboratives de réhabilitation architecturale et urbaine. Avec cette initiative, le groupe Vicat réaffirme son engagement social, sociétal et partenarial.

« Comment régénérer la ville ? » est un concours unique pensé par le groupe Vicat, qui invite des équipes pluridisciplinaires d'étudiants (architecture, urbanisme, paysage, ingénieurs, ...) à développer des projets de régénération urbaine responsable. Du 14 septembre 2017 au 26 janvier 2018, ces équipes monteront leur projet en se basant sur un quartier réel : Mermoz-Sud à Lyon. Les équipes lauréates présenteront en mars leurs projets en conférence publique.

Né d'une rencontre entre Antoine Petitjean, Atelier Philippe Madec et Associé et enseignant vacataire à l'ENSP, Palmarès des Jeunes Urbanistes 2016 et Corinne Arpin, directrice prescription-marketing Vicat France, le concours s'est imposé comme une évidence :

« Guider le regard des étudiants dans la prise en compte de l'existant est désormais nécessaire. Créer une richesse là où les politiques urbaines et les habitudes professionnelles ont tendance à voir des problèmes est le défi que les étudiants devront relever, dans le cadre de ce concours mais aussi dans leur vie professionnelle future » analyse Antoine Petitjean.

L'objectif ? Valoriser les atouts de notre patrimoine en béton en amenant les acteurs du développement urbain de demain à réfléchir à sa réhabilitation en réinterrogeant les fonctionnalités et l'utilisation du matériau. Production énergétique, développement de la biodiversité, performance environnementale, innovations esthétiques, économie circulaire... autant de réflexions possibles au service du patrimoine urbain actuel. Une véritable vitrine pour ces étudiants, qui leur permettra de faire connaître leurs idées en matière d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement paysager et de développement durable.

Ce concours a été pensé en collaboration avec l'ENSAL, l'ENSP, l'INSA, l'ENTPE, l'ENSAG et la mention de master VEU (via le LabEx IMU), qui ont fortement contribué à une approche pédagogique stimulante pour leurs étudiants. Les équipes de la Métropole de Lyon et GrandLyon Habitat ont permis de garantir une réflexion ancrée sur les réalités d'un bâtiment collectif social, dans un quartier de Lyon en cours de réaménagement. Il s'inscrit dans une continuité de la démarche impulsée par la Biennale architecture Lyon et poursuit, avec son soutien, la réflexion sur les processus de fabrication de l'architecture, de la ville et du paysage.

Un leitmotiv : l'innovation

La recherche de nouveaux procédés et de nouvelles idées est présente à chaque étape du concours, où l'émulation est privilégiée à la compétition. Cela dans un seul but : innover ensemble pour être acteur du changement social.

Ce foisonnement d'idées et cette recherche de nouveauté se retrouvent dans toutes les dimensions du concours, à commencer par le choix du thème : la réhabilitation. Le concours offre ainsi aux participants un terrain d'expérimentation réel, le quartier Mermoz-Sud, pour développer des innovations pratiques, au service de la ville durable de demain. Biodiversité urbaine, vie de quartier, analyse du cycle de vie des bâtiments, confort de vie des usagers – toutes ces dimensions devront être au centre des réflexions afin de proposer de nouvelles méthodes de réhabilitation architecturale et urbaine.

« La nouveauté de ce concours est portée par la richesse et l'importance de son thème, une approche pluridisciplinaire et un triptyque vertueux : enseignement universitaire, pragmatisme professionnel et créativité de groupe. Ce format leur permet de s'inscrire dans un process pédagogique innovant, qui fait appel à de nombreuses compétences et expertises afin de créer des ponts entre les champs théoriques et pratiques » souligne Corinne Arpin.

A l'heure où l'enseignement supérieur est en pleine mutation, ce projet propose un regard nouveau sur l'apprentissage en valorisant une approche pluridisciplinaire et collaborative. Les expertises et savoirs de différents corps de métiers (architecture, ingénierie, paysage) sont mobilisés aux côtés de professionnels. Cette expérimentation de terrain intégrée au parcours pédagogique offre une approche novatrice de l'exploitation des projets étudiants.

Un concours novateur porté par les valeurs fondatrices de Vicat

Véritable expert, le groupe cimentier français Vicat apporte quotidiennement par ses matériaux, produits et services, des solutions performantes aux acteurs du marché de la construction. A l'image de la révolution créée par la découverte de Louis Vicat en 1817, le Groupe souhaite aujourd'hui initier de nouvelles méthodes de régénération urbaine avec ce concours, à l'heure où de nombreuses villes occidentales doivent réfléchir au renouvellement de leur patrimoine en béton.

Le choix du sujet de la réhabilitation s'inscrit dans la continuité des préoccupations environnementales et sociétales de Vicat. Le Groupe souhaite ainsi valoriser la seconde vie des bâtiments en béton et innover en termes de rénovation, pour des constructions durables, qui répondent aux enjeux environnementaux et sociaux de notre époque.

« Pour l'anniversaire des 200 ans de l'innovation du ciment par Louis Vicat, nous souhaitons réaffirmer, au travers de ce concours, l'engagement social, sociétal et partenarial du groupe Vicat. Il nous paraît indispensable de soutenir une réflexion innovante autour de la diminution des impacts environnementaux des bâtiments notamment en allongeant leur durée de vie tout en améliorant le confort des habitants », conclut Corinne Arpin.

CONCOURS D'IDÉES

en collaboration avec des écoles
d'architecture, d'urbanisme,
d'ingénieurs et du paysage.

Toutes les informations sur
www.vicat-regenerations.com

COMMENT RÉGÉNÉRER LA VILLE ?



UNIQUE CONCOURS
CATALYSEUR DE NOUVELLES MÉTHODES
COLLABORATIVES DE RÉHABILITATION
ARCHITECTURALE ET URBAINE
SEPTEMBRE 2017 À MARS 2018

INNOVER AVEC DES ÉQUIPES D'EXPERTS
VALORISER UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE
EXPÉRIMENTER SUR UN QUARTIER DU GRAND LYON

ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
LYON

INSA
INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
LYON



ENTPE
ÉCOLE NATIONALE
D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
EN TRANSPORTS
ET INFRASTRUCTURES

IMU
Intelligences
des Métiers Urbains
UNIVERSITÉ DE LYON

E
NS/
AG
ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
ET DE PAYSAGE

école
nationale
supérieure de
paysage
Université de Savoie

BIENNALE
D'ARCHITECTURE
LYON

GRANDLYON
HABITAT

GRANDLYON
la métropole



graphix • freemove.com

UN CONCOURS CRÉATEUR DE VALEUR

Le concours « Comment régénérer la ville » réunit les secteurs publics et privés pour innover au service de l'habitat social. Bien que l'objectif soit commun, les bénéfices sont multiples pour les parties prenantes engagées.

« Les villes occidentales sont aujourd'hui exposées à la nécessité de renouveler leur regard face à un patrimoine architectural, urbain et paysager à la fois extrêmement varié et fragilisé. Le legs du 20^e siècle est à la fois stimulant et épineux : seules des réponses complexes et attentives aux histoires de chaque site peuvent ouvrir de nouvelles pistes d'action concrète. Ouvert à des équipes pluridisciplinaires (écoles de paysage, d'architecture, d'ingénierie, d'urbanisme), le concours a pour ambition d'encourager une lecture innovante de notre patrimoine urbain et architectural récent, au travers d'un questionnement sur sa matérialité : le béton, dans la diversité de ses mises en œuvre. La description d'une régénération urbaine responsable est à l'origine du concours » explique Antoine Petitjean, aujourd'hui représentant du comité scientifique réunissant les écoles partenaires.

Le groupe Vicat accompagnera les étudiants dans la ré-interrogation des fonctionnalités du matériau afin de contribuer à de nouvelles méthodes transdisciplinaires de régénération et de biodiversité urbaine.

Un concours révélateur de talent pour les étudiants

Il s'agit d'une opportunité unique d'expérimenter la réhabilitation et de mettre au point une innovation pratique en termes de rénovation du bâti. La nature collaborative du projet et l'accompagnement sur-mesure proposés sont quant à eux source d'un enrichissement professionnel et personnel précieux. Les étudiants bénéficieront de plusieurs workshops encadrés par des professionnels de Vicat et des mentors experts dans différents domaines, pour les accompagner dans leur réflexion autour d'une réhabilitation responsable.

A l'issue du concours, trois projets seront récompensés par le jury. Le « prix spécial du public » sera également décerné. Les projets lauréats feront l'objet d'expositions et de publications dans des revues professionnelles.

Un concours enrichissant pour les écoles partenaires

L'école d'architecture de Lyon s'est très tôt engagée dans le projet. Soutien de la première heure dans l'élaboration des contenus et du déroulé du concours, l'ENSAL a fait le choix d'intégrer le concours dans le programme pédagogique du Domaine d'étude Architecture, Processus et Pratiques de l'Innovation (APPI), cursus commun avec l'INSA, département Génie Civil et Urbanisme.

« Le concours « Comment régénérer la ville » imaginé par le groupe Vicat est l'occasion pour APPI de tester une configuration de co-conception plus riche, en complétant les équipes par des paysagistes, des urbanistes et des ingénieurs de l'environnement. La mise en situation dans un contexte réel, l'appui des services de la Métropole de Lyon et l'accompagnement des équipes par des experts de Vicat, des bureaux d'études et des laboratoires, contribuent à un environnement stimulant propice à **l'émergence de propositions innovantes**. L'ambition affichée est de basculer en fin de cursus dans une démarche de validation des concepts par **prototypage** des solutions primées », indique Hervé Lequay, enseignant à l'ENSAL.

« Le concours Vicat est une opportunité pour les étudiants d'aborder la thématique de la réhabilitation urbaine, essentielle dans un monde où la ville n'est pas seulement à bâtir, mais de plus en plus souvent à entretenir et faire fonctionner », poursuit Florence Barmaverain animatrice relations partenariales du LabEx IMU.

« Toutes ces dimensions font du concours Vicat un véritable objet d'expérimentation et de formation, moderne et motivant pour de futurs ingénieurs désireux de se confronter à la réalité d'une opération d'aménagement à co-construire. Il présente un intérêt pédagogique et une dimension innovation parfaitement en phase avec les formations de l'ENTPE », précise Nadine Sulzer, directrice adjointe du développement, de la formation continue et de l'international de l'ENTPE.

Ce concours pourra également permettre la constitution d'un corpus pluridisciplinaire pédagogique réalisé en partenariat avec l'École Française du Béton. Les étudiants auront accès à la plateforme de Ressources EFB (www.efbeton.com) et à des conférences spécifiques organisées avec des experts de différents métiers, ou par l'EFB directement.

Un concours source d'inspiration pour la Métropole de Lyon et GrandLyon Habitat

En proposant un terrain d'étude concret, la Métropole de Lyon et GrandLyon Habitat promeuvent une approche collaborative de la conduite de travaux afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des habitants.

L'émulation générée par le concours pourra être source d'idées innovantes que la Métropole de Lyon et GrandLyon Habitat seront en capacité de réutiliser dans le cahier des charges de leurs projets.

UN CONCOURS POUR METAMORPHOSER LE QUARTIER MERMOZ SUD

Situé au sud-est du 8^e arrondissement de Lyon, le quartier Mermoz-Sud a commencé sa mutation urbaine dès 2011. Ce quartier est composé d'un parc de 972 logements sociaux, détenus par le bailleur social GrandLyon Habitat. Un projet urbain de grande envergure que la Métropole de Lyon et GrandLyon Habitat ont souhaité mettre en valeur dans le cadre du concours.

De la valorisation du patrimoine bâti aux enjeux environnementaux pour la reconstruction d'un écosystème vertueux en passant par la ré-interrogation des relations physiques et sensorielles entre espaces publics et privés... les défis posés par le projet sont nombreux ! L'enjeu ? Faire du quartier Mermoz-Sud un lieu d'expérimentation et d'innovation en termes de réhabilitation.



Réhabilitation Bâtiment B Mermoz

Rénover pour « mieux vivre ensemble »

« Dans le cadre du projet urbain, GrandLyon Habitat prévoit d'engager des interventions fortes pour les bâtiments qui seront conservés. Performances énergétiques, confort, acoustique, accessibilité, sécurité, embellissement, etc. Les thèmes à traiter ne manquent pas ! Les travaux sont envisagés en site occupé, ce qui impose de porter une attention particulière aux habitants. Le traitement des espaces extérieurs et la gestion des flux, la mise en valeur et la modification de l'image architecturale des bâtiments comme le rapport entre ceux-ci et l'espace environnant (qu'il soit privé ou public), constituent d'autres enjeux essentiels. Nous attendons des équipes pluridisciplinaires appelées à concourir d'apporter des propositions diversifiées et innovantes pour bousculer nos conceptions et offrir un regard neuf. Nous espérons pouvoir intégrer des propositions dans nos futurs projets » explique François Perreton de GrandLyon Habitat.

LES MODALITÉS DU CONCOURS

L'inscription

Le concours est destiné à tous les étudiants francophones ayant une carte d'étudiant en cours de validité dans une des écoles partenaires du concours au dépôt de l'inscription : ENSAL, INSA, ENTPE, ENSP, ENSAG ainsi que la mention de master VEU – Labex IMU. L'inscription est ouverte **à partir du 15 septembre (première session de travail) jusqu'au 22 septembre 2017**. Les équipes devront être formées de 3 à 5 étudiants maximum dont au moins **1 étudiant architecte, 1 étudiant ingénieur et 1 étudiant paysagiste**.

Les critères d'évaluation des projets

Les candidats seront évalués sur leur capacité d'innovation face à la situation d'étude selon des critères tels que :

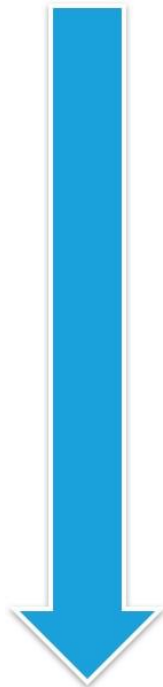
- La qualité architecturale et fonctionnelle de la rénovation
- La cohérence et pertinence de la démarche conceptuelle.
- La faisabilité économique
- L'utilisation positive et judicieuse du béton
- L'exploration des possibilités du béton : performances / légèreté / couleurs / épaisseurs / aspects
- La faisabilité d'exécution du projet.
- La démarche environnementale
- La qualité et cohérence du rendu et des supports documentaires générés
- La diversité des usages de la maquette numérique

La composition du jury

Un comité technique formé d'experts de différents milieux sera en charge de l'évaluation des dossiers :

- Corinne Arpin, directrice prescription-marketing France, Vicat
- Antoine Petitjean, architecte-urbaniste, Atelier Philippe Madec / (apm)&associé, enseignant vacataire ENSP (Marseille) et Ecole d'urbanisme de Paris
- Hervé Lequay, ENSAL Laboratoire Map-Aria, UMR 3495 MAP
- Serge Monnot, ENSAL, Laboratoire LAURE, UMR 5600 EVS
- Pr Ali Liman, Département Génie Civil et Urbanisme, INSA de Lyon
- Sandrine Mansoutre, Ecole Française du Béton
- Bernard Clément, ENTPE
- Pierre Michel, ENTPE
- Cendrine Daumergue, Métropole de Lyon
- Philippe Marin, architecte enseignant titulaire à l'ENSAG
- François Perreton, GrandLyon Habitat

Le calendrier



4 juillet 2017 : Annonce du concours

14/15 septembre 2017 : Séminaire de lancement dans les locaux du groupe Vicat avec l'organisation d'une visite du site à rénover et la rencontre des usagers

22 septembre 2017 : Constitution des équipes pour les étudiants des écoles partenaires

5/6 octobre : Workshop et rendu d'étape

16/17 novembre : Workshop et rendu d'étape

22 janvier : Remise des dossiers et pré-sélection

25 janvier : Séminaire de fin

26 janvier : Oraux de présentation et choix des 3 nominés par le jury

Mars : Choix des lauréats

Pour plus d'informations sur le concours : www.vicat-regenerations.com

Pour toutes questions concernant le règlement : secretariat.concoursvicat@vicat.fr

LE GROUPE VICAT EN BREF

Un groupe historique tourné vers l'avenir

Le groupe Vicat est l'héritier d'une **tradition industrielle débutée en 1817** avec la découverte des principes de fabrication du ciment artificiel par Louis Vicat. Son fils, Joseph, crée la société Vicat en 1853. Dans la lignée de Louis Vicat, **l'entreprise familiale, créée il y a maintenant plus de 160 ans, est devenue un groupe français international** au savoir-faire reconnu et tourné vers l'avenir.

3 activités complémentaires

L'ensemble des activités du groupe Vicat concourt à l'art de bien construire. Vicat exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le **Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats**. Le Groupe s'est également développé dans des activités complémentaires qui confortent ses trois métiers principaux en France, en Suisse, en Turquie et en Inde : chimie du bâtiment, transport de matériaux, préfabrication de produits en béton et production de papiers. Des activités qui lui permettent de développer des synergies, d'optimiser les coûts de production et d'améliorer le service clients.

L'innovation au cœur du développement

Innovant par essence, Vicat s'est doté de moyens importants pour **apporter continuellement de la valeur ajoutée à ses clients**. Ses équipes de R&D développent de nouveaux produits dans l'objectif d'anticiper et répondre aux demandes du marché, à travers des **solutions toujours plus performantes et faciles à mettre en œuvre. Le tout dans le respect de l'environnement**. Ces recherches sont conduites au sein de **3 laboratoires regroupant 90 chercheurs et techniciens**.

VICAT, un groupe à dimension internationale

Installé dans **11 pays**, le Groupe a commencé son internationalisation il y a **plus de 35 ans en s'implantant aux États-Unis**. Il est aujourd'hui implanté dans **5 zones géographiques** (l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient). Cette croissance à l'international repose sur des investissements dans des pays développés, générateurs de cash flows réguliers, et dans des pays émergents offrant d'importants potentiels de croissance à plus long terme.

Fort de cette diversité géographique, l'appropriation des valeurs du Groupe par ses collaborateurs reste le **facteur-clé du succès** de Vicat depuis plus de 160 ans. Sa forte culture d'entreprise se base sur cinq valeurs : **l'ancrage territorial, l'innovation, la passion partagée, l'engagement partenarial et la pérennité responsable**.

Le groupe Vicat en chiffres

2 454 M€

Chiffre d'affaires
dont 32% réalisés
en France

8000

Collaborateurs
dont 30%
en France

165 M€

Résultat net consolidé

11

pays d'implantation

53%

du CA réalisés dans
l'activité Ciment

33%

du CA réalisés dans
l'activité Béton &
Granulats

14%

du CA réalisés dans
l'activité Autres
Produits & Services

21,9

millions des tonnes
de ciment vendus

8,8

millions de m³
de béton vendus

22,1

millions de tonnes
de granulats
vendues

LES PARTENAIRES DU CONCOURS

Un concours unique réalisé en collaboration avec :

GRANDLYON
la métropole

La Métropole de Lyon est née le 1er janvier 2015 : c'est une collectivité territoriale unique en France créée par la fusion de la Communauté urbaine de Lyon et du Conseil général du Rhône sur les 59 communes qui composent le territoire du Grand Lyon.



- 1^{er} bailleur social sur Lyon intra-muros
- Engagé dans le développement durable depuis 16 ans
- Plus de 26 000 logements gérés sur le territoire de la Métropole dont 75% situés à Lyon
- 6 agences de proximité



La Biennale Architecture Lyon (BAL) est une association entrepreneuriale et culturelle, loi 1901. Sa première édition a été lancée du 8 juin au 9 juillet 2017 à La Sucrière, lieu emblématique de la confluence lyonnaise, en proposant le thème des « Processus et Pratiques ».

La mutation des procédés de fabrication et des techniques et l'évolution sociale et environnementale tendent à de nouvelles explorations architecturales que la Biennale Architecture Lyon souhaite mettre en débat. Dévoiler la ville potentielle de demain, montrer la diversité et la vitalité de la métropole lyonnaise dans le domaine de l'architecture, faire entendre de nouveaux récits, promouvoir de nouvelles pratiques, valoriser les métiers pluridisciplinaires en impliquant et coordonnant les acteurs institutionnels, les entreprises et partenaires au cœur du dispositif constituent le positionnement de la Biennale Architecture Lyon.

Les écoles partenaires :

**ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
LYON**

L'École nationale supérieure d'architecture de Lyon – ENSAL est un établissement public administratif sous la tutelle conjointe du Ministère de la Culture et de la Communication, et de celui de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle assure la formation initiale et continue des architectes et des professionnels du cadre de vie.

INSA | INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
LYON

Situé sur le Campus LyonTech - La Doua à Villeurbanne, l'INSA Lyon est l'une des plus Grandes Écoles d'ingénieurs françaises. Pluridisciplinaire et internationale, au cœur de l'espace européen de l'enseignement supérieur, elle forme en 5 ans des ingénieurs pluri-compétents, humanistes, innovants et dotés d'un fort esprit entrepreneurial. L'INSA Lyon conduit une politique d'excellence déclinée à tous les niveaux et délivre également environ 150 doctorats par an. Premier des INSA, créé en 1957, avec une forte ambition d'ouverture sociale, l'INSA Lyon délivre plus de 1 000 ingénieurs par an dans 9 spécialités. L'INSA Lyon est également, avec ses 770 enseignants-chercheurs qui agissent au quotidien au sein de 23 laboratoires, un pôle de recherche internationalement reconnu.



Créée en 1976, l'École nationale supérieure du paysage (ENSP) est un établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'Agriculture. Elle forme des concepteurs en paysage intervenant aussi bien sur les parcs et jardins que sur les grands territoires et les espaces publics urbains ou ruraux. Les étudiants apprennent à agir en amont ou en aval de la commande publique et privée et à différentes échelles géographiques de façon à modeler le territoire en l'adaptant aux évolutions de la société.



Depuis plus de 60 ans, l'ENTPE forme des ingénieurs généralistes de référence dans tous les champs de l'aménagement durable des territoires, en particulier dans le bâtiment, le génie civil, les transports, les politiques urbaines, l'environnement. Outre sa formation d'ingénieur, l'ENTPE offre des formations complémentaires (masters, mastères spécialisés, doctorat) permettant aux étudiants de bénéficier d'un cursus personnalisé. Grâce à l'activité de ses laboratoires de recherche et à ses programmes d'échanges avec l'étranger, elle jouit d'une reconnaissance scientifique de niveau international. Plus d'informations sur : www.entpe.fr



Porté par l'Université de Lyon - COMUE de Lyon, le LabEx IMU - Intelligences des Mondes Urbains - est lauréat du premier appel à projets « Laboratoire d'Excellence » du Programme Investissements d'Avenir. Il s'appuie sur près de 530 chercheurs (issus de 32 laboratoires de Lyon Saint-Etienne) ainsi que sur de nombreux partenaires des collectivités, des associations et des entreprises. Le LabEx IMU participe à faire de la Métropole Lyon Saint-Etienne l'un des hauts lieux scientifiques et techniques sur la ville et l'urbain en France et en Europe, en mettant ses ressources à la disposition des acteurs politiques, économiques et sociaux pour penser et fabriquer les villes à venir.



L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants chercheurs confirmés, l'École de Grenoble offre aux étudiants un enseignement à la fois professionnel et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Contacts presse

Tiffany Allenet
+33 (0)4 37 47 36 26 - +33 (0)6 08 16 14 07
tiffany.allenet@tbwa-corporate.com

Sophie Desvignes
+33 (0)4 37 47 36 38
sophie.desvignes@tbwa-corporate.com